

Questions orales

M. McDermid: Qu'allez faire vous-même?

M. Axworthy: Je conseillerai au député de réfléchir avant de critiquer. Quand il était à ce ministère, ni lui ni son gouvernement n'ont absolument rien fait.

Le gouvernement a déclaré, en annonçant les programmes de création d'emplois, qu'il lancerait un programme spécial d'emploi à l'intention des handicapés et des défavorisés. J'annoncerai des mesures concrètes à cet effet dans quelques semaines.

M. Crombie: Madame le Président, les gens finiront bientôt par en avoir assez d'entendre dire que c'est la faute de l'autre. Le ministre pourrait consulter le hansard du 13 décembre 1979. A la page 2342, l'ancien gouvernement exposait ses intentions au sujet des handicapés.

● (1420)

Je voudrais poser une dernière question, madame le Président. Le budget présenté par le ministre des Finances et dont le ministre de l'Emploi et de l'Immigration est en partie responsable, a été condamné par la plupart des conseils d'organisation sociale au Canada, y compris le Conseil national du bien-être et le Conseil canadien de développement social. Tous ces conseils se posent la question suivante: étant donné que le chômage augmente—les 150,000 nouveaux chômeurs que le ministre a déjà acceptés de son collègue des Finances—le ministre insistera-t-il auprès de ce dernier ainsi qu'auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social afin que les programmes sociaux ne soient pas réduits? Nous ne pouvons le permettre. Le chômage dont le ministre est comptable ne devrait pas s'accroître tandis que les fonds des programmes sociaux sont coupés. Va-t-il en discuter avec le ministre des Finances et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social pour essayer de faire prévaloir son point de vue?

M. Axworthy: Madame le Président, j'ai eu avec le ministre des Finances des conversations très utiles et très intéressantes. Je crois que le budget qu'il a présenté il y a deux semaines constituait un engagement de sa part à faire en sorte que le problème du chômage reçoive toute l'attention qu'il mérite. D'abord, je rappellerai au député que le ministre des Finances n'est pas tombé dans le piège où le ministre des Finances du dernier gouvernement voulait jeter le pays en réduisant les dépenses publiques à un point tel que le nombre de chômeurs aurait largement dépassé 1,100,000. Au cours de la campagne électorale comme dans le discours du budget, nous nous sommes catégoriquement engagés à ne pas éponger le déficit sur le dos des chômeurs.

En outre, le ministre a annoncé dans le budget que le gouvernement concentrerait ses efforts dans le secteur du développement économique afin de créer des emplois permanents et à long terme partout au Canada et que la plus grosse part des dépenses publiques servirait à financer de grands projets pouvant offrir aux chômeurs du travail en permanence.

LES MESURES POUR STIMULER LA CONSTRUCTION

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse, elle aussi, au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le ministre chargé des programmes de logement dans notre pays lui a porté un coup hier et a contribué à faire augmenter encore une fois le taux de chômage. Le relevé d'octobre de la population active révèle une diminution de 45,000 emplois dans le secteur du bâtiment par rapport à la

même époque l'année dernière. Les représentants de ce secteur lui ont adressé une lettre pour lui faire part de leur crainte réelle de nouvelles diminutions dans un avenir rapproché.

Tel est le contexte du problème auquel j'aimerais qu'il s'attaque. L'industrie du bâtiment exige en effet une formation en cours d'emploi afin de répondre à nos besoins à long terme de travailleurs spécialisés. Mais les apprentis sont les premiers à être licenciés et nos programmes de formation disparaissent donc par le fait même. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il compte faire pour stimuler la construction afin que nous puissions assurer à notre pays les travailleurs spécialisés dont il aura besoin dans les années 80?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je ferai tout d'abord remarquer au député que bien que l'on ait noté un fléchissement de la demande dans la construction domiciliaire, surtout à la suite de la transformation du profil de la population, c'est-à-dire la diminution du nombre des familles et des clients éventuels sur le marché domiciliaire, il y a eu augmentation de la demande dans le secteur non domiciliaire. On investit beaucoup plus en biens de capital dans le secteur non domiciliaire. Nous nous soucions énormément de la nécessité de dispenser la formation nécessaire pour répondre aux besoins à long terme dans ce secteur.

Comme le député le sait probablement, puisqu'il fait partie du groupe d'étude parlementaire chargé d'examiner la question des pénuries de travailleurs spécialisés, notre ministère consacre près de 800 millions de dollars par année à une grande variété de programmes de formation dont beaucoup sont assurés et administrés par l'intermédiaire d'institutions provinciales. Nous poursuivons ces programmes et nous avons en fait augmenté les crédits qui y sont consacrés pour faire en sorte que les groupes défavorisés, les autochtones par exemple, bénéficieront de meilleures chances d'emploi dans le secteur non domiciliaire. Ils pourront ainsi profiter de l'important essor que connaît l'économie de l'ouest du pays. Dans ce cas, nous tentons de réagir face au problème.

Comme je le disais hier, nous attendons avec un certain intérêt les propositions du groupe de travail parlementaire, afin de...

Des voix: Règlement!

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. Je dois dire que les questions sont elles-mêmes assez longues, de sorte que j'estime parfois devoir autoriser des réponses plus longues. Mais j'aimerais que les prochaines questions soient plus courtes.

M. Hawkes: Je ferai de mon mieux, madame le Président. Le programme de formation pour les autochtones dont le ministre a parlé prévoit une formation de trois mois. Mais ces gens ne possèdent pas la formation de base qui leur permettrait de se prévaloir des programmes. Qu'est-ce que le ministre compte faire exactement pour rétablir le budget destiné à la formation de base des centaines de milliers de Canadiens qui ne savent pas suffisamment lire et écrire, comme l'ont montré les témoignages présentés à notre comité? Qu'est-ce que le ministre a l'intention de faire au sujet des subventions de mobilité pour les personnes ayant reçu une formation particulière afin qu'elles puissent déménager là où il y a des emplois? Deux catégories de personnes ont témoigné que ses programmes sont inefficaces. Ce qu'il nous faut, ce sont des program-